

FE du Gringnon
CR Comité de Projet

Date du Comité : Jeudi 18 juin 2026

Lieu : Salle des fêtes de Chambon

Participants :

- Vouhé : Mme Diot-Besnier, Maire, et M. Bonnin, Adjoint au Maire
- Puyravault : Monsieur Desille, Maire et Monsieur Rambeau, Adjoint au Maire
- Virson : Monsieur Moreau, Maire et Monsieur Amice-Nocquet, Adjoint au Maire
- Saint-Pierre-La Noue : Monsieur Boucard, Adjoint au Maire
- Gué d'Alléré : M. Augeraud était représenté par un Adjoint
- Surgères : Monsieur Philippe Cottennec, Adjoint au Maire
- Communauté de Communes Aunis Sud : Monsieur Labedens, Chargé de Mission TEPOS et Zéro Carbone

Côté Volkswind :

- Mathieu Renault
- Yann Ricordel

Les représentants des communes présentes ont exprimé une opposition claire et ferme au projet. Ils ont notamment fait part de leurs inquiétudes quant à la concentration de plusieurs parcs éoliens sur ce secteur, en particulier au regard des enjeux environnementaux, paysagers et acoustiques et ont partagé leur sentiment de saturation paysagère.

Nous avons ensuite présenté le projet comprenant 4 éoliennes d'une hauteur totale de 200 m et 1 éolienne de 180 m, ainsi que les principaux éléments de l'étude d'impact.

Nous avons indiqué regretter le manque d'échanges avec la commune de Vouhé au cours des différentes phases de développement du projet. En réponse, la commune a rappelé que l'installation du mât de mesure avait été réalisée malgré son opposition, nécessitant un recours juridique.

Et Mme Diot-Besnier, Maire de Vouhé, nous a reproché notre manque de communication, malgré nos multiples tentatives de rencontres et de proposition de résolution à l'amiable de ce point de blocage.

Lors du comité, Monsieur Labedens, représentant la Communauté de Communes Aunis Sud a apporté plusieurs éléments :

- La CdC s'aligne sur la position des communes et exprime son opposition au projet;
- Les objectifs de production éolienne définis dans le PCAET peuvent être atteints avec les parcs existants et les projets déjà autorisés. Selon la CdC, aucun nouveau projet éolien n'est nécessaire au respect des objectifs territoriaux. Cela étant, il a semblé reconnaître que le ratio production vs consommation électrique au niveau CdC et Département n'était pas très positif...
- La CdC alerte sur les enjeux de biodiversité, le projet étant situé entre deux réservoirs de biodiversité et zones humides identifiés dans le PLUi-H et à proximité de haies protégées ;
- La CdC demande à Volkswind de se rapprocher de Carla Mayon, chargée de mission biodiversité, pour la définition des mesures d'évitement, de réduction et de compensation ;
- La CdC a proposé d'étudier la mise en place d'une boucle d'autoconsommation collective au bénéfice des habitants concernés ; proposition qui a été « refusée » par Volkswind.

Encore une fois, l'ensemble des participants à la quasi-unanimité a exprimé une position défavorable versus ce projet (et affirme que la population les suit).

Nous avons en outre présenté les mesures d'accompagnement envisagées pour les riverains (Offre ORFE), et l'église, et avons répondu aux questions/remarques sur les démantèlements, impacts paysagers et acoustiques.

Questions/points en suspens :

- M. le maire de Puyravault a déclaré qu'il avait fait une demande de haies qui a été refusée : ***demande remontée en interne, je reviens vers vous sur ce sujet prochainement***
- Le camp de base sur Virson lors de la construction de Puyravault Chambon : les élus de Virson ont expliqué que les routes étaient restées dans un état déplorable, qu'ils n'avaient pas vu passer d'étude de route, mais surtout qu'elles étaient détruites. A priori ils se sont retournés vers EDF mais lors du Comité de Projet, ils n'avaient pas de retour de leur part => peut-on se renseigner de notre côté ?
⇒ ***Nous avons pris contact avec EDF et revenons rapidement vers la mairie de Virson pour ce sujet***